



## INFO TRANSPORTS

Le 5 novembre 2024

**TR-930**

**Travaux municipaux**

**MUNICIPALITÉ :**

Champlain, Batiscan

**ROUTE :**

Route 138

**DATES :**

Du mardi 12 novembre au jeudi 14 novembre 2024  
En tout temps

**ENTRAVE :**

**Fermeture complète** des voies, à proximité de l'avenue Côté.

**Chemin de détour (36 km) :** par la route 359 (boulevard de la Visitation), l'autoroute 40 et la route 361 (route de la Station) à Batiscan.

**NOTE :**

Ces travaux pourraient être reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Consulter le [Répertoire des ponts à limitations de poids](#)

Si vous ne désirez plus recevoir les communiqués **pour cette municipalité**,  
svp, aviser par courriel à l'adresse suivante : [dmcqcommunication@transports.gouv.qc.ca](mailto:dmcqcommunication@transports.gouv.qc.ca)

- 30 -

**INFORMATION :**

Mariepier Tremblay, conseillère en information, 819 371-6896

**SOURCE :**

Marc Bellemare, technicien à l'information



**Municipalité de Champlain**  
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0  
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032  
courriel : [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca)



## Avis

Champlain le 5 novembre 2024

### Entrave routière

Veuillez prendre note que du 12 novembre 2024 au 14 novembre 2024 inclusivement, la route 138, sera fermée à la circulation à la hauteur du 1026, rue Notre-Dame (coin St-Joseph).



- Les résidents, en provenance de Trois-Rivières, situés après le 1030, rue Notre-Dame, devront emprunter le chemin de détour par Batiscan.
- Les résidents, en provenance de Québec, situés avant le 1026, rue Notre-Dame devront emprunter la sortie 220 de l'autoroute 40

Veuillez suivre les indications émises par l'entrepreneur.

Nous sommes désolés des inconvénients.

*Donald Brideau*

Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier